

<b>PROCES VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE du 22 juin 2017</b> <b>Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez</b>
---

Étaient présents :

représentant la Mairie : Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-Le-Lez, Madame BESSIERE, adjointe aux écoles, Madame CARMONA du pôle Enfance Jeunesse, Monsieur DEVERREWAERE directeur adjoint ALAE maternelle

représentant les parents d'élèves : Mesdames CAZALS, JOUSSE, LEMAIRE, Monsieur GRANGIER

représentant l'éducation nationale : Mesdames AMENDOLA, CALVO, DALLE, IGLESI, PETER, SARAGOZA, TAVAN, Monsieur GROUSSET, Madame BOTTNER (DDEN)

Mesdames SARRETTO, PETITDEMANGE (atsems),

Étaient absents et excusés :

Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Monsieur VARACHE, représentant des parents d'élèves

## **1- VIE SCOLAIRE**

### 1-a) Point sur les effectifs et organisation de l'équipe éducative

Nous avons commencé l'année avec 191 élèves : il y a eu 2 radiations en cours d'année et 10 nouveaux élèves.

donc nous finissons à 199 élèves. Nous avons 9 radiations au 7 juillet (dont 4 GS),

72 GS vont au CP.

Avec les 78 inscriptions effectuées (72 l'an dernier), la répartition par niveau est la suivante :

69 nouvelles PS

66 MS (63 PS + 3 nouveaux)

61 GS (55 MS + 6 nouveaux)

A l'heure actuelle, les 196 élèves sont répartis comme suit :

Guilhem GROUSSET et Marie Noëlle FAGES : 28 PS

Catherine DALLE et Sandy RUDOWSKY : 29 PS

Marie Laure PETER et une personne qui sera en complément de son mi-temps mais pas encore nommée et Laurence SASTRE : 12 PS et 16 MS

Une personne qui va être nommée début juillet et Nicole SARRETTO : 28 MS

Elena CALVO et une personne qui sera en complément de son mi-temps annualisé mais pas encore nommée et Sandra PETIT DEMANGE 22 MS + 6 GS

Betty AMENDOLA et Christelle MARTIN ou Marie : 28 GS

Marie IGLESI et Pascale PATELLI : 27 GS

Cette répartition est susceptible d'évoluer si de nouvelles inscriptions ont lieu cet

été, les listes des classes seront affichées devant l'école le vendredi 1er septembre dans la matinée.

M.GRANGIER demande sur quels critères s'est effectué le choix des enfants pour constituer ces groupes dans les classes à double niveau. En principe, l'autonomie et la discipline prévalent ; pour les enfants de Petite Section nous interrogeons aussi les personnes de la crèche et l'aisance dans le langage est primordiale.

Interrogée sur le nombre d'enfants maximum que l'on peut accueillir à l'école maternelle, Mme BESSIERE indique que c'est au delà de 32 par classe soit 224 élèves.

Il se pose aussi le problème des dortoirs et du nombre d'enfants qui restent à la cantine et à la sieste. La directrice rappelle la recommandation importante et nécessaire donnée aux parents de Petite Section : ne pas ramener l'enfant l'après-midi s'il ne reste pas à la cantine car un problème de sécurité et de confort des enfants se posent. Lors de l'inscription des nouveaux parents, certains ont soulevé le problème des enfants avec un régime « sans viande ». Le maire indique que le cuisinier ne peut faire de menu spécial pour eux mais il en tient compte.

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre, les portes de l'école ouvriront à 8h35 et exceptionnellement ce jour là les parents seront autorisés à entrer dans les classes et les portes fermeront plus tard. Seules les classes de Petite Section font une rentrée échelonnée sur 2 jours (lundi ou mardi au choix des parents, confirmé lors des portes ouvertes) afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions parents et nouveaux élèves.

#### 1-b) bilans financiers et budgétaires

##### Bilan OCCE

Le bilan complet sera présenté au premier conseil d'école car il est établi courant septembre avec les derniers chèques débités.

Au dernier conseil d'école le 21 mars, le solde était de 5834€

Les dépenses de fin d'année :

cars : sortie des 3 classes à Lansargues (2 cars) : 660€

sortie des 3 classes à St Christol (2 cars) : 640€

sortie d'une classe au Grau du Roi : 400€

visites : Petits Fermiers ( 84 élèves) : 504€

Teraventure ( 78 élèves) : 585€

Seaquarium ( 28 élèves) : 165€

En principe la dotation mairie de 4457€ a été virée le 27/05, nous sommes dans l'attente du relevé de compte pour confirmer.

##### Bilan dotations mairie

##### Rappel des montants versés

fournitures scolaires 36€ par élève

bureau et collectif 153€ / classe = 1 071€

pour la coopérative : 5572€ versement de 80% au mois de juin.

pour les intervenants : 1 820 €

Cette dernière dotation nous a permis de mettre en place le projet danse. Cette année, nous sommes un peu bloqués car nous n'avons pas pu encore commander les fournitures scolaires, la mairie ne peut à l'heure actuelle nous informer du fournisseur choisi par l'agglomération (l'an dernier commandes passées le 3 juin livrées, reçues bien avant de partir en vacances). La mairie confirme ce problème administratif.

## **2- VIE PEDAGOGIQUE**

2-a) projets et activités au sein de l'école

Du 6 au 9 juin, nous avons fait appel aux parents dans le cadre d'"une semaine des talents".

Nous remercions vivement les parents qui sont venus dans une ou plusieurs voire toutes les classes de l'école. Nous avons eu : du sport (équitation, exposé sur les jeux olympiques, initiation au hand, initiation au judo), de la musique (saxophone, percussions corporelles), des présentations diverses et variées (Comment fabrique-t-on des pâtes ? écouter une personne qui parle français puis anglais, allemand et enfin japonais ; la permaculture ; la coiffure ; voir des photos de la Nouvelle Zélande, fabriquer des tableaux avec du sable .....)

Cette opération s'est mise doucement en place, le mot « talent » a fait peur. L'année prochaine en donnant des exemples il semble qu'elle recueillera plus de succès.

Les élèves de GS vont à la piscine et cette année les 8 séances se déroulent sous forme de stage, du 12 au 23 juin. Là encore nous remercions les parents qui ont accompagné car sans eux ces stages ne pourraient avoir lieu. Nous rappelons que pour accompagner les élèves à la piscine il faut que les parents s'inscrivent en début d'année à une réunion d'information et qu'ils passent un test (un des 4 samedis matin choisis par année). Cette disposition sera rappelée lors de la réunion générale de début d'année.

Les sorties de fin d'année :

Le 16 mai, les 2 classes de GS et la classe de MS/GS sont allées à Lansargues aux Petits Fermiers. Mme IGLESIS indique que les activités proposées aux enfants étaient très variées : sport, balade en barque, orpaillage, faune, flore... et un très bon accueil de la part de l'établissement. Cette sortie avait induit des activités en classe en amont sur le thème des animaux de la ferme.

Le 1er juin, les élèves de Guilhem Grousset ont pu visiter le Seaquarium, ils ont pique-niqué à l'ombre des pins puis sont allés sur la plage.

Le 15 juin, l'autre classe de PS, la classe de PS/MS et la classe de MS sont allées au parc de Teraventure à St Christol. Les enfants n'ont pas souffert de la chaleur car des espaces d'eau étaient proposés, ils ont pu aussi se balader dans le labyrinthe végétal et profiter des jeux du parc.

Le jeudi 29 juin nous renouvelons l'expérience de l'an dernier : exposition des œuvres des enfants dans la cour façon "grande lessive". Compte tenu des règles de sécurité en vigueur, nous insistons auprès de chaque parent pour qu'aucun regroupement ne se fasse dans la cour.

De plus compte tenu du nombre grandissant de nouveaux parents, il sera nécessaire de bénéficier de place.

L'AEP précise que lors de cette manifestation un goûter et des boissons seront offerts.

Le vendredi 30 juin, nous allons proposer aux enfants un après-midi récréatif. Nous avons retenu une vingtaine de jeux en bois et nous allons ajouter un stand maquillage. Nous avons mis une affiche pour demander de l'aide aux parents afin que l'équipe puisse se consacrer à la surveillance. La coopérative offrira un petit goûter.

Pour ces 2 manifestations, nous espérons que les travaux du portail seront terminés, faute de quoi nous devons peut-être annuler. Monsieur le maire précise que des employés viendront aider s'il faut décharger le matériel car les travaux ne seront pas finis. Pour lui ils étaient indispensables (mise en conformité) mais l'équipe indique que c'était vraiment la mauvaise période pour les entreprendre (bruit important et poussière)

### 2-b) liaisons crèche/PS et GS/CP

Dans le cadre de la liaison crèche- école maternelle, les enfants de la crèche sont venus par groupe de 2 ou 3 enfants accompagnés de leur référent. Les visites ont commencé le 6 juin et le planning va jusqu'au 23 juin. Ils arrivent vers 9h15 et vont dans une des 2 classes de PS puis participent à la récréation et partent peu après 10h15.

A partir du 26 juin jusqu'au 6 juillet, les élèves de GS vont passer un début de matinée (9h10 à 10h30) par groupe de 3 ou 4 dans les classes de CP afin de voir le fonctionnement de cette classe.

Dans les 2 cas le choix des classes se fait de manière aléatoire et ne préjuge en rien la répartition des élèves à la rentrée.

De plus, tout au long de l'année des élèves des classes de CP ou de CE1 sont venus lire à des élèves de MS ou de GS.

En décembre une rencontre GS/CP a eu lieu : échange des élèves les GS ont écrit et illustré la suite d'un conte de Noël et les CP ont fabriqué une couronne. En mai il y a eu un défi lecture autour des albums de Lulu Vroumette.

## 3- VIE PARTENARIALE

### 3-a) sécurité

Le 28 mars deuxième alerte incendie, là nous sommes rodés donc tout se passe bien et dans les temps.

Par contre l'alerte intrusion confinement du 26 avril n' a pas fonctionné comme prévu : seule l'alarme du premier bâtiment a retenti et très faiblement mais pour les 2 classes concernées les enfants ont joué le jeu : classe PS/MS dans la partie dortoir et classe PS tous répartis sous les tables.

Lundi 26 juin nous devons avoir un exercice d' intrusion évacuation et nous espérons que les alarmes vont fonctionner. Nous devons mettre les enfants par deux et aller à la halle des sports.

Aux questions des parents sur ces alarmes, les services de la mairie répondent qu'il y a deux alarmes différentes pour l'incendie et l'intrusion . Par contre entre l'intrusion confinement et l'intrusion évacuation pas de différence car pour ce même risque le choix à faire se fait par le bon sens.

### 3-b) questions diverses

=> liste des adresses mails des parents :

A partir du retour des fiches de renseignements, la directrice recopie les adresses mails des parents qui ont accepté de les transmettre. Cette année par contre on va particulièrement insister lors de la réunion générale en septembre pour alerter les parents de la nécessité de bien mettre la croix s'ils veulent avoir plus d'informations sur l'école au cours de l'année.

=> communication parents/classe :

Dans chaque classe il y a au moins un cahier de liaison par enfant qui peut être éventuellement doublé par des adresses mails. Comme les parents signalent qu'une classe ne respecte pas cette disposition, la directrice s'engage à rechercher « le coupable » .

=> participation à une opération de recyclage de feutres et de stylos,.

M.GRANGIER note l'accord du périscolaire, des services de la mairie et de l'école. C'est une association qui récupère ces objets dans un carton spécial qu'elle vient chercher lorsqu'il est plein et donne 33€. Elle sera mise en place dès la rentrée.

### 3-c) ALAE

Les parents avaient demandé que les inscriptions pour les TAP puissent se faire à partir du site de la mairie. A priori, ce sera possible dès la rentrée en principe. Les papiers seront donnés le 3 juillet, ils devront être rendus le 7.

Il sera difficile de les donner pour les portes ouvertes, de toute façon 40 places seront réservées pour les petites sections.

M.DEVERREWAERE signale le problème des enfants inscrits au TAP et qui ne se présentent pas; ils prennent une place que d'autres auraient souhaitée.

M.GRANGIER souhaiterait que le DFU soit lui aussi informatisé.

Le trombinoscope ALSH, demandé par les parents, sera prêt pour la rentrée.

Un projet maternelle (GS) primaire doit être mis en place au sein d'un TAP bricolo.

Les parents remercient M. DEVERREWAERE pour les activités variées proposées aux enfants lors des TAP.

### 3-d) Mairie

=> travaux prévisionnels :

La peinture d'une classe pendant les vacances d'été est remise aux prochaines vacances de Toussaint ou Noël car il faut d'abord mettre en conformité les bâtiments pour l'accessibilité (matérialiser la dernière marche dans les escaliers, réaliser un sentier rugueux pour les malvoyants ...).

De plus, Monsieur le maire indique que 95 000€ seront consacrés au changement de la passerelle afin qu'elle soit moins pentue.

La directrice rappelle la vétusté des huisseries dans le premier bâtiment (fourmis et manque d'isolation), le problème des vitres cassées, et le nombre important de surfaces vitrées qui donnent sur la place obligeant à laisser les rideaux et de vivre des journées entières avec la lumière artificielle. Monsieur le maire refuse de prendre en charge la pose de plastiques à coller sur les vitres, compte tenu du prix. Enfin, les enseignants signalent la chaleur étouffante qui règne dans les classes et le dortoir, certains ont ramené leurs propres ventilateurs.

=> Les parents demandent que le local à vélos soit ouvert jusqu'à 18h30, heure à laquelle les enfants doivent avoir été récupérés.

=> L'accès à Restinclières a été chiffré gratuitement par la Métropole : 400 000€ (pont et accès de chaque côté). Elle prendrait en charge la moitié de ce montant, la commune le quart, le reste serait financé grâce à des subventions. C'est un accord de principe, Monsieur le Maire doit rencontrer M.SAUREL.

La séance se termine par l'annonce de Mme BOTTNER qui met fin à son rôle de DDEN.

Madame JOUSSE

Catherine DALLE